



**DEMANDE DE LICENCE SPORTIVE**  
**Attestation relative à l'état de santé**

**MINEUR**

*Je soussigné .....* ,

*en ma qualité de représentant légal de .....* ,

*atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur qui lui a été remis (document prévu par l'arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

*Date et signature du représentant légal.*

**MAJEUR**

*Je soussigné .....* ,

*atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « QS-SPORT » Cerfa N°15699\*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

*Date et signature du sportif.*

# QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR



En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

*Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux garder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.					
Tu es : <input type="checkbox"/> une fille <input type="checkbox"/> un garçon			OUI	NON	
Ton âge : <input type="text"/> ans			OUI	NON	
L'année dernière	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?				
	As-tu été opéré(e) ?				
	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?				
	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?				
	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?				
	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?				
	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?				
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?				
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?				
	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?				
	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?				
	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?				
Ces 2 dernières semaines	Te sens-tu très fatigué(e) ?				
	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?				
	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?				
	Te sens-tu triste ou inquiet ?				
	Pleures-tu plus souvent ?				
	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?				
Aujourd'hui	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?				
	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?				
	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?				
<b>À faire remplir par les parents</b>					
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?					
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?					
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)					

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « **QS – SPORT** » MAJEUR

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

#### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

# Fiche de renseignements

## Saison sportive 2024 - 2025

### Planning des cours

Jours	Lieux	Horaires	Catégories (ou type d'activité si autre que judo)
LUNDI	Grand Font	17h30 - 18h45	Poussins et benjamins
		19h - 20h45	Minimes à vétérans
	Saint Cybard	17h15 - 18h15	Mini-poussins et pré-poussins 1
		18h30 - 19h30	Pré-poussins 2 et poussins
	L'Isle d'Espagnac	17h15 - 18h	Mini-poussins
		18h10 - 19h30	Pré-poussins à benjamins
MERCREDI	Grand Font	14h - 15h30	Poussins et benjamins
		15h45 - 16h45	Mini-poussins
		17h - 18h	Pré-poussins et poussins
		18h30 - 19h30	<i>Taiso (à partir de 14 ans)</i>
		19h - 20h	<i>Préparation physique (à partir de 14 ans)</i>
		20h - 21h30	<i>Judo katas adultes</i>
	Saint Cybard	15h - 16h30	<i>Judo katas minimes et cadets</i>
	L'Isle d'Espagnac	17h15 - 18h	Mini-poussins
		18h10 - 19h30	Pré-poussins à benjamins
	VENDREDI	Grand Font	17h30 - 18h45
19h - 20h45			Minimes à vétérans
SAMEDI	Grand Font	10h30-12h30	<i>Stages self défense ponctuellement</i>

### Lieux de pratique

<b>Dojo de la Grand Font</b> Salle omnisport Roger Gémard Rue Pierre Sépard 16000 ANGOULÊME	<b>Dojo de St Cybard</b> Espace rives de Charente 5, quai du halage 16000 ANGOULÊME	<b>Dojo de L'Isle d'Espagnac</b> Ancienne école Chaumontet 195, avenue de la République 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
--	--	--

### Catégories d'âge

Nom des catégories	Années de naissance	Âges
Mini-poussin	2019-2020	4-5 ans
Pré-poussin	2017-2018	6-7 ans
Poussin	2015-2016	8-9 ans
Benjamin	2013-2014	10-11 ans
Minime	2011-2012	12-13 ans
Cadet	2008 à 2010	14-16 ans
Junior	2005 à 2007	17-19 ans
Sénior	1995 à 2004	20-29 ans
Vétéran	1994 et avant	30 ans et plus

### Contacts

Professeurs	Téléphone	Site internet : <a href="http://www.angouleme-judo.fr/">http://www.angouleme-judo.fr/</a> Facebook : Angoulême judo Mail : <a href="mailto:angoulemejudo@gmx.fr">angoulemejudo@gmx.fr</a>
Frédéric PICHON	06 81 05 25 23	
Achille MAMBI	07 69 68 01 60	
Mario NDOKO	06 99 98 29 22	
Geoffrey VINCENT	06 32 25 08 03	
Boris MALAQUIS	06 08 24 12 02	

## Modalités d'inscription

Des permanences sont organisées au début de la saison sportive afin de prendre les inscriptions. En dehors de ces permanences, il convient de se rapprocher d'un enseignant afin qu'il contacte un membre du club qui pourra prendre l'inscription.

L'inscription nécessite de :

- compléter une fiche d'inscription ;
- répondre aux conditions d'aptitude médicale ;
- payer la cotisation.

Conditions d'aptitude médicale : un certificat médical d'aptitude à la pratique du judo datant de moins de 1 an est obligatoire pour les personnes majeures qui s'inscrivent pour la 1<sup>ière</sup> fois au club. Il est également obligatoire pour la saison sportive au cours de laquelle la personne atteindra 18 ans, puis tous les 5 ans à partir de 30 ans (30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70 ans, etc.). Un exemplaire sera remis au club lors de l'inscription et l'autre sera conservé par le licencié.

Dans les autres cas, et notamment pour les mineurs, ce certificat n'est pas nécessaire à condition de remplir et remettre une attestation fournie par le club et relative à l'état de santé.

## Tarifs et modalités de règlement

Discipline	Cotisation
Judo - pratiquant né de 2012 à 2020	180 €
Judo et autres disciplines - pratiquant né en 2011 et avant	190 €
Taiso seulement	Xx €
Préparation physique seulement	Xx €

La cotisation est valable pour toute la saison sportive. Elle inclut le prix de la licence à la fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées et qui s'élève à 41€.

Une réduction de 20€ par adhérent est appliquée à partir de l'adhésion de 2 membres d'une même famille.

La cotisation peut être payée en liquide ou en chèques. Si le paiement est effectué en liquide, alors il doit correspondre à l'intégralité du montant de la cotisation de l'adhérent. En cas d'arrêt de la pratique en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf mutation professionnelle ou raison médicale et sur présentation d'un justificatif.

La cotisation doit être payée en 1, 2 ou 3 versements. En cas de paiement en 2 ou 3 versements, le règlement se fait alors par chèque avec remise immédiate des 2 ou 3 chèques à l'inscription. Le 1<sup>er</sup> chèque, qui doit être d'un montant minimum de 60€, sera encaissé sans délai. Le ou les autres chèques seront encaissés au plus tôt à un mois d'intervalle (fin octobre et fin novembre pour une inscription faite en septembre). Il convient de faire figurer au dos des chèques, le nom du judoka concerné ainsi que la date d'encaissement souhaitée.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide de l'État dénommée « Pass'sport » d'un montant de 50€ et attribuée à certains foyers sous conditions de ressources, fournir une copie papier de l'attestation reçue.

NB : un « passeport » judo d'un montant de 10€ est recommandé dès la 2<sup>e</sup> saison. Il est obligatoire dès la première animation ou compétition mais également pour l'acquisition du 1<sup>er</sup> grade.